Nations Unies S/PV.9714



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9714° séance Mercredi 28 août 2024, à 15 heures New York

Président: (Sierra Leone) M. Gaouaoui Membres: M. Geng Shuang Équateur......... M. Montalvo Sosa M. Wood Fédération de Russie..... M. Polyanskiy M. de Rivière France.... Mme Rodrigues-Birkett Mme Shino Mme Gatt Malte M. Fernandes République de Corée..... M. Hwang Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Kariuki M. Žbogar Suisse Mme Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)







La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le Président (parle en anglais) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Danemark, de la Lettonie, de la Pologne, de la Roumanie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

M. Jenča (parle en anglais): Le samedi 24 août, l'Ukraine a célébré pour la trente-troisième fois sa fête de l'indépendance. C'était aussi l'occasion de marquer le sombre jalon de deux années et demie depuis que la Russie a lancé son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. À cette occasion, nous redisons le plein attachement de l'ONU à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Ces 30 derniers mois, des millions d'Ukrainiens ont connu la mort, la dévastation et la destruction dans des proportions inimaginables. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 11 662 civils ont été tués depuis le 24 février 2022, dont 639 enfants, et 24 207 autres ont été blessés, dont 1 577 enfants. Le mois de juillet qui vient de s'écouler a été le plus meurtrier pour les civils ukrainiens depuis près de deux ans : au moins 219 civils ont été tués et 1 018 autres blessés. Fait tragique, ces chiffres ne font qu'augmenter puisque missiles, obus et drones continuent, tous les jours, de frapper les villes et villages d'Ukraine.

Ces deux derniers jours, des centaines de missiles et de drones auraient tué au moins 11 personnes et touché des infrastructures énergétiques et autres infrastructures civiles critiques dans toute l'Ukraine. Des dégâts ont été signalés dans 15 régions, et au moins 11 installations énergétiques sont endommagées. Ces destructions de grande ampleur rendent un accès déjà précaire à l'énergie et à l'eau encore plus difficile pour des millions de personnes. Quelques jours auparavant, le 24 août, sur fond de combats toujours plus intenses dans l'est de l'Ukraine, un missile a frappé un hôtel de la ville de Kramatorsk, dans la région ukrainienne de Donetsk. Un membre du personnel de Reuters a été tué et quatre journalistes ont été blessés. Des attaques du même type ont été signalées sur des hôtels, des restaurants, des marchés et des zones commerciales des communautés situées sur le front.

Nous nous inquiétons également des incidences qu'a la propagation des combats sur la population civile de part et d'autre de la frontière entre l'Ukraine et la Russie, notamment dans les régions de Sumy et de Kharkiv, en Ukraine, et de Koursk, Belgorod et Briansk, en Fédération de Russie. Depuis le début de l'incursion ukrainienne dans la région de Koursk, le 6 août, les autorités locales russes ont recensé au moins 12 tués et 121 blessés. Selon les autorités locales, au moins 130000 personnes ont été évacuées de la région. Le HCDH n'a pas été notifié d'autres victimes civiles ou dommages connexes et n'est pas en mesure de confirmer ces signalements, car il n'a aucun accès à la Fédération de Russie ou aux zones touchées par les combats. Comme le Secrétaire général l'a souligné à maintes reprises, les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inacceptables où qu'elles surviennent. Elles sont proscrites par le droit international humanitaire. Elles doivent cesser immédiatement et nous exhortons toutes les parties à agir de manière responsable et à garantir la protection des civils.

Nous sommes alarmés par les signalements concernant des installations nucléaires en Ukraine et en Russie. En août, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé que les conditions de sûreté nucléaire à la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhya s'étaient détériorées. Le 17 août, un drone a frappé la route d'enceinte du site. Le 11 août, un important incendie s'est déclaré dans l'une des tours de refroidissement, faisant des dégâts considérables. L'équipe de l'AIEA a également rapporté des périodes d'activité militaire intense à proximité de la centrale, notamment de fréquentes détonations, des tirs répétés à la mitrailleuse lourde et au fusil, et l'emploi d'artillerie à plus ou moins longue distance de la centrale.

La sûreté et la sécurité nucléaires dans la région de Koursk, en Fédération de Russie, suscitent également des inquiétudes croissantes. Le 22 août, la Fédération de Russie a informé l'AIEA que les restes d'un drone avaient été découverts dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Koursk. Nous accueillons favorablement la visite, hier, du Directeur général de l'AIEA, M. Grossi, à la centrale. Nous saluons les efforts qu'il engage personnellement pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en Russie et en Ukraine. Nous nous félicitons également que l'AIEA continue de surveiller la situation sur tous les sites nucléaires ukrainiens, y compris la plus grande centrale d'Europe, à Zaporizhzhya. Nous continuons d'appeler à la plus grande retenue et à la plus grande vigilance pour éviter un accident nucléaire, dont les conséquences pourraient être catastrophiques pour la région et le monde.

Après une décennie de conflit dans l'est de l'Ukraine et l'occupation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, et après deux ans et demi de guerre totale, les souffrances du peuple ukrainien n'en finissent pas. En Ukraine, les femmes font face à des risques particuliers. Elles représentent 56% des 15 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'une augmentation de 40% des cas de violence fondée sur le genre. Dans les zones de front, en particulier dans l'est et le sud de l'Ukraine, des villes et des villages entiers ont été partiellement ou totalement dévastés. Selon le HCDH, 546 établissements médicaux et 1306 établissements scolaires ont été endommagés ou détruits.

Comme nous l'avons dit dans de précédents exposés, dans certaines régions, les opérations humanitaires n'ont pas accès aux personnes dans le besoin. Nous demeurons profondément préoccupés par les 1,5 million de personnes que nous ne pouvons pas aider dans les zones occupées par la Fédération de Russie dans les régions ukrainiennes de Donetsk, de Kherson, de Luhansk et de Zaporizhzhia. Comme toutes les personnes qui vivent à proximité de la ligne de front en Ukraine, elles ont besoin d'un accès urgent aux soins de santé, aux médicaments, à la nourriture et à l'eau potable. Conformément au droit international humanitaire, il est impératif de faciliter la fourniture d'une aide humanitaire impartiale à tous les civils dans le besoin.

Les hostilités ont déplacé des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens qui continuent d'avoir besoin de notre appui. Près de 3,7 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et l'on recense plus de

6,6 millions de réfugiés ukrainiens dans le monde. Cette année, avec ses partenaires, l'ONU vise à apporter une aide vitale à 8,5 millions de personnes, notamment par le biais de son plan d'intervention hivernal. À ce stade, les donateurs ont versé 41 % des 3,1 milliards de dollars requis dans le cadre du plan de réponse aux besoins humanitaires, et nous les remercions de leurs généreuses contributions. Toutefois, la situation humanitaire déjà catastrophique devrait s'aggraver, car les hostilités ne montrent aucun signe d'apaisement et l'hiver approche.

Nous nous félicitons des récents échanges de prisonniers de guerre facilités par les Émirats arabes unis et d'autres acteurs, et nous encourageons les parties à intensifier leurs efforts pour ramener tous les prisonniers de guerre chez eux. Nous sommes cependant gravement préoccupés par le traitement des prisonniers de guerre détenus par la Fédération de Russie. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a signalé que des prisonniers de guerre ont été soumis à des tortures régulières et prolongées, à des conditions d'internement sordides et à des violences sexuelles répétées. Les prisonniers de guerre doivent être traités conformément au droit international humanitaire.

Nous ne pouvons pas permettre que l'effroyable dévastation de cette guerre devienne la norme. Il est plus que jamais crucial que nous parlions d'une seule voix pour assurer la protection des civils et intensifiions nos efforts urgents en faveur de la paix. Le mois prochain, les dirigeants du monde entier se réuniront pour le Sommet de l'avenir afin de créer un nouveau consensus international sur la manière d'améliorer le présent et de préserver l'avenir. Nous espérons que le Sommet contribuera à renforcer la collaboration mondiale à un moment où elle est plus urgente que jamais. Nous nourrissons également l'espoir que ces efforts nous permettront de jeter les bases d'une paix juste, durable et globale en Ukraine, conformément à la Charte, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale. L'ONU est prête à appuyer tous les efforts déployés dans ce sens.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Žbogar (Slovénie) (parle en anglais): Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé. Je pense qu'il est utile que le Conseil soit informé des derniers

24-25071 3/22

événements survenus dans la guerre classique la plus étendue que le monde ait connue depuis des décennies.

Ces deux derniers jours, la brutalité de cette guerre est venue se rappeler à nous, la Russie ayant lancé l'une des plus grandes attaques combinées que nous ayons vues depuis le début de la guerre. Près de 300 drones et missiles ont frappé des immeubles d'habitation et des infrastructures énergétiques dans toute l'Ukraine, y compris, semble-t-il, une centrale hydroélectrique dans la région de Kyïv. Ces frappes incessantes contre les civils et les infrastructures civiles constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. Qui plus est, rien n'indique que l'intensité des combats diminue, bien au contraire. Comme l'a indiqué le Sous-Secrétaire général Jenča, l'ONU a enregistré plus de 1 200 victimes civiles pour le seul mois de juillet, ce qui en fait le mois le plus meurtrier pour les civils depuis près de deux ans.

Cela m'amène à mon premier point. L'ampleur des pertes humaines causées par la guerre déclenchée par la Russie est intolérable et nous oblige à œuvrer pour la paix, une paix juste et durable pour l'Ukraine et son peuple. Deux ans et demi après le début de la guerre, il est grand temps d'entamer un processus de paix. Il est évident qu'il ne peut y avoir de paix sans l'implication de toutes les parties et sans dialogue entre elles. À cet égard, nous espérons que la Fédération de Russie fera preuve d'une véritable volonté de mettre fin à la guerre et participera à des négociations en toute bonne foi, sur la base des normes internationales et dans le plein respect de la Charte des Nations Unies.

Deuxièmement, alors que la guerre continue de faire rage, les enjeux deviennent de plus en plus importants. Cela est particulièrement évident en ce qui concerne la sûreté et la sécurité des centrales nucléaires dans la région. En l'espace d'un mois, la centrale nucléaire de Zaporizhzhya a connu un incendie dans l'une de ses tours de refroidissement, des coupures d'électricité et une attaque de drone à proximité immédiate du site. La situation est périlleuse et deviendra dévastatrice si les sept piliers indispensables à la sûreté et à la sécurité nucléaires et les cinq principes de base pour la protection de la centrale de Zaporizhzhya ne sont pas respectés. Cela vaut non seulement pour les centrales nucléaires situées sur le territoire internationalement reconnu de l'Ukraine, mais aussi pour les autres centrales et installations nucléaires civiles touchées par un conflit armé. C'est pourquoi la Slovénie salue et appuie pleinement les activités du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Grossi, à cet

égard. Nous considérons également que le Conseil doit s'atteler à la tâche importante d'empêcher que les installations nucléaires civiles ne soient prises pour cible ou ne fassent l'objet de conflits armés. Toute attaque contre une installation nucléaire civile ou tout acte empêchant son fonctionnement normal pourrait entraîner une catastrophe humanitaire et environnementale inimaginable et de longue durée. Nous sommes prêts à tout faire pour éviter cela.

Il est dévastateur de voir comment cette guerre embrase les territoires qu'elle touche, semant la destruction dans son sillage, ce qui n'absout pas pour autant le Conseil de son devoir de garantir la paix et la sécurité internationales, y compris en Ukraine. La Slovénie ne cessera de s'efforcer d'instaurer la confiance afin d'assurer l'avenir des Ukrainiens – et des Russes aussi, d'ailleurs – par une paix juste et durable.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Le 24 août 1991, l'Ukraine a déclaré son indépendance de l'Union soviétique. Il y a deux ans et demi, la Russie a lancé une invasion à grande échelle injustifiable contre l'Ukraine et elle poursuit aujourd'hui l'assaut qu'elle déclenché il y a 10 ans contre l'indépendance de ce pays. L'Ukraine dispose d'un droit naturel de défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale contre l'agression russe. Ce droit est inscrit à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

Le peuple ukrainien se bat contre la tentative du Kremlin de redessiner par la force les frontières de son pays. Il se bat vaillamment et héroïquement, bien que la Russie continue de mener des attaques brutales contre les infrastructures critiques de l'Ukraine, comme elle l'a fait le week-end dernier, en lançant sa plus grande attaque aérienne depuis le début de la guerre, avec une volée de centaines de missiles et de drones, tuant plus d'une dizaine de civils et endommageant des installations énergétiques.

En juillet, la Russie a frappé l'hôpital pour enfants Okhmatdyt en Ukraine. Dans cette guerre que Poutine a choisi de mener, la Russie a transféré et déporté de force des milliers de civils, y compris des enfants, et a provoqué l'exode de 6,4 millions de réfugiés et le déplacement de 3,5 millions d'autres personnes à l'intérieur du pays. Rien ne saurait justifier ces actes.

Aujourd'hui, le Kremlin met en péril la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous demandons à la Russie d'accéder à la demande formulée par 100 autres

membres de l'Assemblée générale et de rendre le contrôle de la centrale aux autorités ukrainiennes légitimes et compétentes.

La Russie ne peut assujettir l'Ukraine et elle n'y parviendra pas. Les États-Unis continueront de défendre les principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et à soutenir l'Ukraine contre l'agression de la Russie, afin de préserver son indépendance. L'Ukraine et les États-Unis ont enregistré des avancées concrètes en signant en juin un accord bilatéral de sécurité historique. Mais nous ne sommes pas les seuls. Avec le Pacte pour l'Ukraine, 32 alliés et partenaires de l'OTAN se sont engagés à aider le pays à répondre à ses besoins immédiats en matière de sécurité et à préserver ses capacités de défense et de dissuasion à long terme.

Le jour de l'indépendance de l'Ukraine nous rappelle ce qui est en jeu : les principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale. Notre attachement à ces principes, tout comme notre engagement envers l'Ukraine, ne faiblira pas. Les États-Unis soutiendront l'Ukraine dans sa quête d'une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Et lorsque les dirigeants du monde entier se réuniront à New York le mois prochain pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies, ils réaffirmeront également leur appui à ce principe fondamental : la Russie ne peut pas redessiner les frontières de l'Ukraine par la force.

Les États-Unis appellent à nouveau la Russie à cesser ses attaques incessantes contre l'Ukraine et à retirer immédiatement ses forces du territoire ukrainien. Nous espérons que l'année prochaine, les Ukrainiens pourront célébrer leur indépendance dans la paix.

M^{me} **Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions les États-Unis et la Slovénie d'avoir demandé la tenue de cette séance, et la Sierra Leone de l'avoir organisée. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé complet.

Tout d'abord, nous nous associons à la communauté internationale pour féliciter toutes les Ukrainiennes et tous les Ukrainiens à l'occasion du trente-troisième anniversaire de l'indépendance de leur pays, le 24 août. L'Ukraine lutte désespérément pour préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et que personne ne peut remettre en cause.

Nous sommes préoccupés par l'utilisation d'une expression apparemment neutre, « ce qui a été baptisé la guerre en Ukraine », pour détourner l'attention de la

véritable nature de la situation. Je vais donc être claire : cette guerre d'agression non provoquée contre l'Ukraine a été déclenchée par la Russie. Ce fait reste inchangé, comme l'ont clairement reconnu l'écrasante majorité des membres de l'Assemblée générale. Nous exprimons notre profond respect et notre grande solidarité envers le peuple ukrainien, qui défend son pays depuis plus de deux ans et demi. Notre appui est inébranlable depuis le début.

En plus de violer la Charte des Nations Unies, la Russie continue de bafouer les Conventions de Genève. Je voudrais prendre un moment pour réfléchir aux conséquences de l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Comme nous l'a expliqué l'intervenant aujourd'hui, il y a d'innombrables victimes civiles. Des familles ont été déchirées par les déportations forcées d'Ukrainiens, y compris d'enfants. D'innombrables infrastructures civiles critiques, comme des centrales électriques et des barrages, ont été détruites. La poursuite de l'occupation de la plus grande centrale nucléaire d'Europe présente un risque de catastrophe nucléaire. Les dommages sont trop importants pour être énumérés en détail. Bien qu'elle soit membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie continue de violer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qu'elle a approuvées, notamment en important des missiles de Corée du Nord pour les utiliser en Ukraine.

La communauté internationale doit rester unie sur les principes fondamentaux. Nous avons réaffirmé notre attachement à l'ordre international fondé sur l'état de droit. Nous avons renforcé notre solidarité sur la base de valeurs communes, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, ainsi que des droits humains et de la dignité. Afin de prévenir toute tentative future de modifier le statu quo par la force, où que ce soit dans le monde, nous soulignons une fois de plus que l'Ukraine doit triompher et que la paix dans ce pays doit se fonder sur les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous continuons d'exiger le retrait immédiat, complet et sans condition de la Russie du territoire de l'Ukraine. Nous réaffirmons notre position inébranlable en faveur du respect de la Charte des Nations Unies et nous exhortons la Russie à faire de même.

M. Hwang (République de Corée) (parle en anglais): Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

La fête de l'indépendance de l'Ukraine a été célébrée le 24 août. Cela aurait dû être une journée de célébration de la souveraineté et de l'unité nationales,

24-25071 5/22

mais malheureusement, les Ukrainiens continuent de souffrir du conflit qui dure depuis déjà deux ans et demi. Au cours des dernières semaines, nous avons assisté à une importante escalade sur les lignes de front. L'opération militaire de l'Ukraine sur le territoire russe a été suivie d'une intensification des hostilités par la Russie, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles, l'évacuation obligatoire des zones touchées et de nouvelles destructions d'infrastructures civiles critiques. Les attaques menées par la Russie, y compris l'horrible attaque à grande échelle de lundi, avec des centaines de frappes de missiles et de drones, continuent de menacer tous les Ukrainiens et de les plonger dans l'obscurité, à l'approche du troisième hiver depuis le début de la guerre.

Ma délégation voudrait souligner plusieurs points.

Premièrement, nous sommes vivement préoccupés par la situation dangereuse dans laquelle se trouve la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, à la suite de l'intensification des activités militaires à proximité. En tant que pays exploitant 26 réacteurs nucléaires sur son territoire et ayant accueilli le deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en 2012, la République de Corée s'associe aux appels à s'abstenir de tout acte de surenchère susceptible de provoquer une catastrophe nucléaire. Toutes les parties doivent coopérer de bonne foi avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin d'éviter une telle catastrophe. Nous saluons les efforts déployés par l'AIEA depuis le début de la guerre pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires dans la région. Nous suivons également de près les résultats de la visite du Directeur général de l'Agence à la centrale nucléaire de Koursk, en Russie.

Deuxièmement, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire des Conventions de Genève, nous déplorons que ces engagements mondiaux historiques en faveur de la protection des victimes de la guerre continuent d'être bafoués de manière flagrante en Ukraine. Les attaques visant sans discernement des civils et des biens de caractère civil, y compris les infrastructures énergétiques, constituent une violation du droit international humanitaire et doivent être condamnées sans équivoque. Les mauvais traitements infligés aux prisonniers de guerre et aux détenus doivent également cesser. Et, à terme, les auteurs de crimes de guerre et d'atrocités en Ukraine doivent en répondre.

Troisièmement, nous appuyons les efforts diplomatiques déployés par la communauté internationale pour mettre fin à cette guerre dans le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies, en affirmant la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Malgré l'intensité des combats sur le terrain, nous ne pouvons pas perdre espoir en la diplomatie. Dans le même temps, comme tout le monde le sait dans cette salle, il existe une solution simple et plus directe, à savoir que la Russie retire ses forces des territoires ukrainiens.

Nous prenons acte avec une vive inquiétude de l'annonce faite par les autorités ukrainiennes selon laquelle des missiles balistiques nord-coréens ont de nouveau été utilisés par la Russie pour frapper l'Ukraine le 31 juillet et le 11 août. La Russie ne peut pas dissimuler son acquisition illégale d'armes nord-coréennes et leur utilisation contre l'Ukraine, qui violent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Une fois de plus, nous exhortons la Russie à s'acquitter de sa responsabilité solennelle en tant que membre permanent du Conseil de sécurité en mettant fin à ses transactions militaires illégales avec la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons également la République populaire démocratique de Corée pour sa complicité dans l'invasion illégale menée par la Russie, qui prolonge la guerre en Ukraine et menace la paix et la sécurité internationales dans des régions plus vastes, en Europe et jusqu'en Asie de l'Est.

Pour terminer, la République de Corée apportera son soutien à l'Ukraine jusqu'à ce qu'elle parvienne à une paix juste et durable dans ses territoires, sur la base de l'Initiative de paix et de solidarité avec l'Ukraine que nous avons signée au niveau bilatéral.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (parle en russe): À la mi-août, les journalistes accrédités auprès de l'ONU ont commencé à nous demander pourquoi les membres occidentaux du Conseil de sécurité n'étaient pas pressés de demander la tenue d'une séance sur la situation en Ukraine ce mois-ci. Se pourrait-il, ont-ils demandé, que les États-Unis et leurs alliés aient décidé d'arrêter de recourir à des artifices pour maintenir la question ukrainienne à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, même quand il n'est pas réellement nécessaire d'en débattre au Conseil ? Bien entendu, nous n'avons pas pu répondre à la place de nos collègues occidentaux, même si nous avions quelques idées sur les raisons de cette situation.

L'aventure de Koursk, comme les Ukrainiens eux-mêmes ont baptisé l'attaque irresponsable lancée en août par le régime de Zelenskyy contre cette région pacifique frontalière russe, a montré leurs subordonnés ukrainiens sous un jour trop défavorable. Nos collègues occidentaux ne pouvaient tout simplement pas faire fi des nombreux éléments prouvant que, dans la région de Koursk, les nationalistes ukrainiens exécutaient les civils qui tentaient de fuir la zone des hostilités, y compris les

femmes enceintes, bombardaient des voitures civiles, lançaient des drones sur des ambulances, des journalistes et des bénévoles qui tentaient de sauver des personnes des bourreaux ukrainiens, pillaient les villages et les magasins russes avec beaucoup de savoir-faire, et publiaient le tout sur Internet. Ils ont également bombardé et détruit des biens de caractère civil, y compris des immeubles d'habitation, des écoles et des hôpitaux, et maltraité et pris en otage des civils pacifiques, tout en utilisant ostensiblement des accessoires et des symboles nazis. Nous avons déjà montré certains enregistrements vidéo attestant de ces crimes lors de la réunion organisée selon la formule Arria le 13 août. Depuis lors, le nombre de crimes n'a fait qu'augmenter, et ils se produisent sur un territoire exempt de toute installation militaire et où vivent essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées pacifiques.

En outre, des éléments irréfutables sont venus démontrer que le régime de Kiev avait délibérément bombardé la centrale nucléaire de Koursk et projetait de s'en emparer dans le cadre d'une opération militaire. Ce genre de comportement irresponsable risque de provoquer un incident nucléaire aux conséquences tragiques pour l'ensemble du continent européen, et constitue la meilleure riposte à ceux qui ont tenté et tentent encore de fermer les yeux sur l'attaque de la centrale nucléaire de Zaporojie par le régime de Kiev. Voilà à quoi conduit la politique de l'autruche dénuée de principes adoptée par les membres occidentaux du Conseil. Ce type de barbarie ostentatoire met mal à l'aise même Washington, Londres et Bruxelles, qui, en 2014, ont donné carte blanche aux nazis de Kiev pour commettre tous les crimes. Les parrains occidentaux du régime de Kiev sont aussi clairement embarrassés par le fait que, lors de l'attaque de la région de Koursk, il n'ait même pas pris la peine de dissimuler son vrai visage, ce qui a choqué de nombreuses personnes dans le monde.

De toute évidence, ce ne sont pas les meilleures circonstances pour organiser une séance du Conseil de sécurité. C'est pourquoi nos collègues occidentaux ont attendu la toute fin du mois et ont demandé la tenue d'une séance à la dernière minute, en espérant que le plan du dirigeant du régime de Kiev deviendrait plus clair d'ici là et que sa décision aventuriste et irresponsable produirait au moins quelques résultats positifs pour l'Ukraine.

Toutefois, les raisons qui ont motivé l'aventure suicidaire de Koursk du Président ukrainien, qui a dépassé sa date de péremption, ne sont pas devenues plus claires et les résultats sont même pires. En effet, l'Ukraine, au prix d'énormes pertes en personnel militaire et en

matériel occidental, s'accroche, pour une raison obscure, à quelques villages de la région de Koursk, détournant à cette fin ses maigres réserves, y compris celles provenant de l'est, où la ligne de front de l'Ukraine est en train de s'effondrer à cause de cette erreur stratégique. L'avancée des forces russes s'est considérablement accélérée, et de plus en plus de villes et de villages du Donbass sont libérés chaque jour. Rien que ces derniers jours, nous avons libéré Timofeevka, Novoselovka Persha, Vesely, Lisichnoye, Ivanovka, Sergeyevka, Sviridonovka, Zhelanne, Mezhove, Artyomovo, Komyshovka, Orlovka, Konstantinovka, Novogrodovka, Kalinovo et Memrik. Nous avons récemment libéré le village de Novgorodskoye, qui s'est appelé New York pendant trois ans sous le régime de Maïdan. Nos unités sont déjà entrées dans des points stratégiques tels que Selidovo et Toretsk, lequel deviendra bientôt Dzerzhinsk, ainsi que Karlovka, et s'approchent du plus important centre de transport et de logistique à Pokrovsk, qui redeviendra bientôt Krasnoarmeysk. La superficie moyenne libérée quotidiennement en août a plus que doublé par rapport à juillet, pour atteindre 11,2 kilomètres carrés. Ces derniers jours, ce chiffre est passé à près de 30 kilomètres carrés.

Dans le même temps, il est important de comprendre qu'en l'absence des réserves des forces armées ukrainiennes transférées dans la région de Koursk, les forces russes sont en train de libérer les derniers bastions que les forces armées ukrainiennes avaient renforcés et tenaient depuis 2014, et ce n'est qu'un début. L'Ukraine paiera le prix fort pour l'aventure de Koursk. Nous comprenons donc que c'est le cœur lourd que les complices occidentaux du régime de Zelenskyy ont demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui.

Les États-Unis et leurs satellites doivent également garder à l'esprit que les forces armées ukrainiennes se battent dans la région de Koursk avec des armes occidentales, étant donné qu'elles ont épuisé leur propres armes. Elles utilisent et perdent des chars allemands et américains et bombardent des villes pacifiques avec des pièces d'artillerie et des lance-roquettes multiples occidentaux. En outre, des mercenaires et des consultants occidentaux se battent et meurent dans les bois et les champs de la région de Koursk - sans eux, les forces armées ukrainiennes ne peuvent rien faire. Cela signifie que la complicité des pays occidentaux dans les crimes commis par le régime de Kiev est devenue encore plus évidente pour tout le monde. Nous discuterons de ce sujet en détail le 30 août à la séance consacrée aux livraisons d'armes occidentales à l'Ukraine.

24-25071 **7/22**

Il serait donc naïf d'attendre des États-Unis et de leurs alliés de l'OTAN qu'ils procèdent à une évaluation objective, voire humaine, des actes commis par les meurtriers, les terroristes et les pillards ukrainiens. À cet égard, nos collègues occidentaux invoquent le mantra éculé du droit de Kiev de se défendre et de se protéger contre l'agression russe. Nous avons entendu ces mots aujourd'hui dans cette salle, et ils ont sonné particulièrement faux. Et je pense que nous continuerons de les entendre.

Le représentant des États-Unis a déclaré ce matin dans cette salle :

« Aucun membre du Conseil, confronté à une organisation terroriste brutale à sa frontière, ne tolérerait des attaques quotidiennes et le déplacement de dizaines de milliers de ses citoyens ». (S/PV.9712, p. 3)

Cette position des États-Unis est exclusivement réservée à Israël; lorsqu'il s'agit de crimes commis contre la Russie et les Russes, Washington n'y prête aucune attention.

L'aventure irresponsable de Koursk, entreprise par le Président ukrainien, a une autre conséquence. Les membres du Conseil se souviendront qu'en juin, le Président russe a présenté une proposition de paix sur l'Ukraine qui reflétait la situation réelle sur la ligne de front et prenait en compte la genèse de la crise ukrainienne. Pendant un certain temps, les discours des dirigeants de Kiev sont devenus plus pacifiques, et nombre de nos collègues du Sud se sont empressés de conclure que nous étions sur le point d'entamer des négociations de paix. Les collègues qui ont suivi ce raisonnement n'ont pas tenu compte du fait que le régime de Kiev était incapable de conclure un quelconque accord, une incapacité qui s'est clairement manifestée tant dans le cadre des Accords de Minsk que dans celui du projet d'accord de paix paraphé à Istanbul en 2022. Et cette fois-ci, le régime de Kiev a dupé tous ceux qui ont tenté de discuter de la paix avec lui et a finalement choisi la voie de l'escalade en attaquant la région de Koursk, levant ainsi tout doute quant à la situation. J'espère que personne ne se berce plus d'illusions à ce sujet. Nous n'en avons jamais eu, et c'est pourquoi nous continuerons de mettre en œuvre les objectifs de notre opération militaire spéciale afin d'instaurer la paix en Ukraine, ce qui n'intéresse pas le moins du monde le régime de Zelenskyy.

Pour terminer, j'encourage vivement tous les États Membres que Washington et ses alliés tentent activement d'attirer dans leurs jeux géopolitiques, en soudoyant les élites et en les retournant contre leurs voisins et d'autres acteurs mondiaux influents, à se pencher sur l'exemple peu enviable de l'Ukraine pour comprendre ce à quoi cela peut mener. Alors qu'elle était l'une des républiques post-soviétiques les plus riches, avec un potentiel industriel impressionnant, l'Ukraine est devenue, presque du jour au lendemain, l'un des États les plus pauvres de l'ancienne Union des Républiques socialistes soviétiques. Son économie et son industrie ont été ruinées, ses terres ont été vendues à des sociétés occidentales avides et elle est devenue un terrain d'essai pour les laboratoires biologiques américains et, maintenant, un terrain où l'Occident peut tester ses nouvelles armes et se délester des armes anciennes.

L'implantation d'une prétendue « démocratie » à l'occidentale s'est traduite par une absence totale de liberté d'expression, et plus récemment de liberté de religion, ainsi que par des milliers de prisonniers politiques et l'instauration d'une dictature sous la houlette d'un président qui non seulement n'a tenu aucune de ses promesses de paix préélectorales, mais qui a également entraîné son pays dans une guerre suicidaire avec la Russie pour servir des intérêts géopolitiques occidentaux, guerre dans laquelle l'Ukraine joue le rôle d'une société militaire privée. En conséquence, le chef de la junte de Kiev a également bafoué la Constitution de son pays et l'a piétinée en refusant d'organiser des élections, et aujourd'hui il envoie sans raison des centaines de milliers de ses citoyens à l'abattoir simplement pour rester au pouvoir.

Tel est le résultat vraiment déprimant avec lequel l'Ukraine célèbre le trente-troisième anniversaire de son indépendance. Tel est le coût des erreurs et des maladresses commises par les dirigeants ukrainiens pour plaire à l'Occident. En reconnaissance apparente de ce fait, les pays occidentaux ont même décidé cette année de renoncer à toute manifestation de soutien à l'Ukraine au Siège de l'ONU à New York ce jour-là, contrairement aux années précédentes. Les parrains occidentaux du régime de Kiev ont préféré passer leur temps confortablement installés à Genève, à discuter de l'anniversaire du droit international humanitaire, qui, à ce moment précis, était violé de manière flagrante par leurs subordonnés ukrainiens dans la région de Koursk. J'aimerais croire que la sanglante tragédie ukrainienne provoquée par les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN servira de leçon à tous ceux qui pourraient potentiellement se retrouver dans une situation similaire.

M^{me} **Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de

la mise à jour qu'il a fournie et je salue la participation des représentants de l'Ukraine, de l'Union européenne, de la Roumanie, du Danemark, de la Pologne et de la Lettonie à la séance d'aujourd'hui.

Bien que cette séance ait été convoquée pour discuter de la situation politique et sécuritaire en Ukraine, il serait négligent de notre part de ne pas évoquer d'abord les violations constantes du droit international, des violations qui continuent à semer la mort et la destruction parmi les civils dans les deux camps, alors que la guerre se propage plus loin des lignes de front chaque jour qui passe. Chaque mois, nous continuons à recevoir des rapports alarmants sur le nombre de victimes civiles, principalement en Ukraine. Depuis février 2022, plus de 34 000 civils – hommes, femmes et enfants – ont fait les frais de milliers d'attaques. Comme l'a rappelé M. Jenča, juillet a été le mois le plus meurtrier pour l'Ukraine.

Nous déplorons la poursuite des attaques contre les civils et les biens de caractère civil, en dépit des nombreux appels lancés par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale en faveur du plein respect du droit international humanitaire, notamment des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Nous exigeons la cessation immédiate de toutes les attaques visant les civils et les biens de caractère civil et nous appelons les parties au conflit à s'abstenir de lancer ces attaques aveugles et disproportionnées. Nous soulignons également la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité pour toutes ces violations. En outre, le Guyana exige que les parties au conflit veillent constamment à protéger les civils et les biens de caractère civil et prennent toutes les mesures nécessaires pour réduire au minimum les risques de blesser ou tuer des civils, et d'endommager des biens de caractère civil. On ne saurait laisser le statu quo se perpétuer. Chaque État Membre a l'obligation de respecter la Charte des Nations Unies et le droit international dans son intégralité.

Avec chaque vie perdue, chaque famille déchirée et chaque maison bombardée, la colère et la haine se propagent et les perspectives de paix s'amenuisent. C'est pourquoi le Guyana insiste sur l'urgence de régler le conflit par des moyens pacifiques. Le prolonger ne fera qu'aggraver les risques et les conséquences pour toutes les personnes concernées, et ne fera que menacer davantage la paix et la sécurité internationales. Comme je l'ai déjà dit, les vies innocentes ne peuvent continuer à être sacrifiées sur l'autel d'un dangereux jeu politique. Nous devons choisir la paix. Nous renouvelons donc notre appel aux parties afin qu'elles prennent part à un processus politique

et diplomatique sérieux visant à mettre fin au conflit. Nous les exhortons à collaborer de bonne foi pour mettre fin aux souffrances des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont déjà payé un bien trop lourd tribut.

Comme vient de nous le dire M. Jenča, la situation humanitaire en Ukraine est désastreuse, et elle ne fera qu'empirer à l'approche de la saison hivernale. Le Guyana exhorte la communauté internationale à accorder une attention accrue au sort des 14,6 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire en Ukraine, et à renforcer l'appui au plan de réponse aux besoins humanitaires. Nous demandons que les victimes de la guerre continuent de bénéficier d'une assistance internationale, notamment un soutien médical, psychologique et juridique, l'accent étant mis en particulier sur les enfants et les personnes rescapées de la violence sexuelle. Nous soulignons également la nécessité d'autoriser l'accès aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide humanitaire dans les territoires occupés, et nous demandons à la Fédération de Russie d'accorder l'accès humanitaire à toutes les populations dans le besoin dans ces territoires. Le Guyana appelle en outre la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

Enfin, le Guyana continuera à soutenir tous les efforts visant à mettre fin à la guerre de manière pacifique et durable.

M. Geng Shuang (Chine) (parle en chinois): Je remercie le Secrétaire général adjoint Jenča de son exposé.

Deux ans et demi se sont écoulés depuis l'escalade de la crise ukrainienne en février 2022. Au cours de cette période, nous avons assisté à des combats prolongés sur le terrain, à la détérioration de la crise humanitaire et à des retombées en constante évolution. Cette situation est tragique et inquiétante. La guerre a pris une nouvelle tournure depuis le début de ce mois, les deux parties au conflit s'étant lancées dans un nouveau cycle de combats acharnés qui ont fait de nombreuses victimes et endommagé les infrastructures. Prolonger indéfiniment cette guerre ne fera que provoquer davantage de préjudices et de dommages et les deux parties en sortiront perdantes, rendant un monde en proie aux turbulences encore plus imprévisible.

Face à une situation de plus en plus grave et complexe, la Chine a souligné à maintes reprises que la priorité actuelle pour toutes les parties devait être de respecter les trois principes consistant à s'abstenir d'étendre le champ de bataille, d'intensifier les combats

24-25071 9/22

ou d'attiser le conflit, afin de parvenir à une désescalade le plus rapidement possible. Nous nous sommes félicités des nouveaux échanges de prisonniers entre la Russie et l'Ukraine grâce aux bons offices des Émirats arabes unis. Nous appelons une nouvelle fois les deux parties à garder leur sang-froid, à faire preuve de retenue, à respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et à s'abstenir d'attaquer les civils, les infrastructures civiles, les centrales nucléaires ou d'autres installations nucléaires utilisées à des fins pacifiques. Nous appelons toutes les parties au conflit à démontrer leur volonté politique, à rechercher un rapprochement, à cesser les combats et à entamer des pourparlers de paix dès que possible. Nous appelons la communauté internationale à maintenir une position objective et impartiale, à créer des conditions favorables et à apporter un soutien concret à cette fin.

Malgré les difficultés rencontrées sur la voie de la paix, la Chine s'est engagée à œuvrer en faveur de la paix et à promouvoir les pourparlers. Tant que cela permet d'apaiser la situation et de faciliter les négociations, la Chine apporte son concours. Le Représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires eurasiennes s'est récemment rendu au Brésil, en Afrique du Sud et en Indonésie pour une quatrième série de navettes diplomatiques sur le règlement politique de la crise ukrainienne. Au cours de ces échanges, toutes les parties ont salué le consensus en six points proposé par la Chine et le Brésil sur la question de l'Ukraine. Toutes les parties ont exprimé leur inquiétude face à l'escalade du conflit et ont unanimement appelé à l'ouverture des pourparlers de paix dans les meilleurs délais. La Chine est prête à maintenir des contacts étroits avec les pays du Sud et les autres pays concernés et à déployer des efforts inlassables pour promouvoir un règlement politique.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer qu'en ce qui concerne la question de l'Ukraine, la Chine a toujours maintenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays devaient être respectées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies devaient être respectés, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité devaient être prises en compte et que tous les efforts visant un règlement pacifique de la crise devaient être soutenus. La Chine continuera d'œuvrer en faveur d'un règlement politique sur la base de ces quatre principes.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (parle en espagnol) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé détaillé.

Nous nous trouvons à un moment critique, à la suite des événements récents qui ont encore aggravé les tensions et l'insécurité dans la région. L'escalade des hostilités non seulement continue à faire des victimes innocentes, mais aggrave également la crise humanitaire en Ukraine, où plus de 14 millions de personnes, dont 3,2 millions d'enfants, ont un besoin urgent d'assistance.

L'Équateur condamne toute action qui exacerbe la violence et cause davantage de souffrances à la population civile. Les attaques délibérées contre les civils et les biens de caractère civil, tels que les hôpitaux, les écoles et les installations humanitaires, constituent des violations flagrantes du droit international et doivent cesser immédiatement. Toute riposte dans le contexte de ce conflit doit être guidée par la protection des civils, au sens large, car le caractère sacré du droit international humanitaire doit être préservé. Même en temps de guerre, il existe des règles contraignantes.

De même, la sécurité nucléaire est une question qui mérite toute notre attention. Toute activité qui met en péril l'intégrité des installations nucléaires en Russie et en Ukraine est inacceptable. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique en faveur du respect des sept piliers indispensables pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires pendant un conflit armé et des cinq principes concrets qui ont été énoncés pour la protection de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia mais sont applicables à toute centrale nucléaire. Il est impératif que ces principes soient respectés afin d'éviter une catastrophe humanitaire et environnementale d'une ampleur inimaginable.

Nous sommes préoccupés par l'intensification de la violence et le risque croissant d'une escalade qui pourrait déstabiliser non seulement la région, mais également la sécurité mondiale. Mon pays rappelle, comme il l'a toujours fait, qu'en tant que Membres de l'Organisation, nous sommes tenus de respecter les principes universellement acceptés et le droit international, car l'inverse reviendrait à consacrer le principe latin inter arma silent leges, c'est-à-dire la défaite de la loi par les armes. Par conséquent, il importe de rappeler sans ambiguïté le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, qui interdit aux Membres de l'Organisation de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Ce principe est l'un des piliers de l'ordre international que nous avons tous décidé de protéger et de promouvoir.

Il est impératif de déployer des efforts pour parvenir à la désescalade, ainsi que pour endiguer et faire

cesser les hostilités. Nous ne devons pas permettre que la guerre se normalise. Il est crucial de revitaliser les canaux de communication et d'explorer les options de négociation basées sur le dialogue et la diplomatie, toujours dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Pour terminer, la responsabilité première du Conseil est de maintenir la paix et la sécurité internationales, et nous exhortons ses membres à agir avec détermination, dans le plein respect des principes consacrés par la Charte, pour mettre fin à ce conflit brutal. Ils peuvent compter sur le soutien de l'Équateur dans la poursuite de cet objectif.

M^{me} Baeriswyl (Suisse): Je voudrais, comme mes collègues, remercier le Sous-Secrétaire général, M. Jenča, de son intervention.

En début de semaine, les Ukrainiens et Ukrainiennes des différentes régions du pays se sont de nouveau réveillés au son des sirènes d'alerte et des explosions. Les attaques massives de la Russie contre des villes et des réseaux électriques de ces derniers jours ont, une fois de plus, fait des victimes et causé d'importants dégâts. La Suisse condamne les frappes persistantes sur les infrastructures civiles et énergétiques. Ces événements nous rappellent que deux ans et demi après le début de l'agression militaire, les pertes en vies humaines, la destruction de foyers et l'effondrement de toutes les certitudes se poursuivent sans relâche.

Dès le début, la Suisse a condamné sans équivoque l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine. Celleci est une atteinte aux règles et principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Quelques jours après l'anniversaire de son indépendance, je réaffirme le ferme soutien de la Suisse à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Après 30 longs mois, et alors que nous observons avec inquiétude les hostilités et les tensions particulièrement intenses dans l'est de l'Ukraine et dans les zones frontalières, trois actions nécessitent une attention immédiate.

Premièrement, le respect du droit international humanitaire doit être un impératif incontournable et non négociable. Nous venons de commémorer les 75 ans des Conventions de Genève. Ensemble, nous nous sommes rappelé les obligations universellement adoptées. Notamment, la protection de la population civile et des biens civils doit être assurée. Selon les chiffres du Haut-Commissariat

des Nations Unies aux droits de l'homme, et comme vient de le souligner aussi le Sous-Secrétaire général Jenča, le mois dernier a été le plus meurtrier pour les civils en Ukraine depuis octobre 2022. En moyenne, chaque jour, une école, un hôpital ou une clinique médicale est endommagé ou détruit en Ukraine. La Suisse exhorte toutes les parties au conflit à se conformer strictement à leurs obligations, y compris celles qui découlent des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. Chaque violation du droit international humanitaire est inacceptable.

Deuxièmement, les efforts de reddition de comptes doivent se poursuivre. Les enquêtes sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme et la poursuite des crimes internationaux sont essentielles pour rétablir la justice. La Suisse soutient les efforts en matière de reddition de comptes, tant au niveau national qu'international, en particulier le travail de la Cour pénale internationale (CPI). À cet égard, nous saluons la décision de l'Ukraine de ratifier le Statut de Rome. Son adhésion pleine et entière est cruciale pour que la CPI puisse rendre justice aux victimes et dissuader les atrocités à l'avenir. Nous insistons d'ailleurs également sur la nécessité d'un soutien holistique aux victimes et à leurs familles. Des initiatives telles que le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'une attention particulière aux besoins psychologiques, sont essentielles.

Troisièmement, il est indispensable de faire progresser la paix, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous exhortons tous les acteurs et actrices concernés à œuvrer de manière concrète et constructive vers un processus de paix, visant une paix juste et durable, fondée sur les principes fondamentaux du droit international. La Suisse reste déterminée à soutenir ces efforts et souligne sa conviction que la paix passe par le dialogue. Nous réitérons l'appel lancé lors de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine aux parties concernées pour qu'elles garantissent, entre autres, la sûreté et la sécurité nucléaires. Il est crucial d'entamer un échange pour aboutir à des mesures concrètes à ce sujet. Le droit international humanitaire, ainsi que les cinq principes énoncés par l'Agence internationale de l'énergie atomique devant le Conseil, doivent être respectés.

Je voudrais conclure avec les mots d'un couple ukrainien : « Nous avions tout ce qu'il nous fallait, mais maintenant, nous sommes simplement heureux d'être en vie ». J'exprime la solidarité de la Suisse avec le peuple ukrainien, qui subit depuis trop longtemps les ravages de

24-25071 **11/22**

cette guerre. Pour la paix et la sécurité internationales, celle-ci doit prendre fin. Nous renouvelons donc notre appel urgent à la Russie pour qu'elle cesse toutes les hostilités et retire ses troupes du territoire ukrainien.

M. Gaouaoui (Algérie) (parle en anglais) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé.

Avant toute chose, je tiens à dire la vive préoccupation de l'Algérie face à la détérioration constante de la situation humanitaire résultant des opérations militaires en Ukraine et en Russie. La situation sur place continue de répondre à un état d'esprit axé sur la surenchère et le renforcement des positions militaires sur le terrain. Pendant ce temps, les civils continuent de subir les effets du conflit, notamment des souffrances et des pertes en vies civiles toujours plus importantes et une situation humanitaire qui empire. L'absence de toute perspective d'un règlement politique pacifique ou d'une décrispation est encore plus préoccupante. Malheureusement, l'affrontement et la polarisation restent les principaux moteurs du conflit. Dans un tel contexte, l'Algérie souhaite évoquer trois points cruciaux.

Premièrement, il est urgent d'inverser les tendances et de désamorcer les tensions en cessant les hostilités et en respectant le droit international et le droit international humanitaire. Les attaques contre les civils et la destruction d'infrastructures civiles sont proscrites sans équivoque par le droit international.

Deuxièmement, la polarisation persistante de la crise reste une source d'inquiétude pour l'Algérie. Elle contribue à prolonger la crise en favorisant la surenchère entre les parties, ce qui a des répercussions délétères sur la paix et la sécurité internationales.

Troisièmement, la désescalade doit s'accompagner d'efforts diplomatiques accrus pour réunir les parties afin d'entamer un dialogue et des négociations inclusifs et constructifs. C'est la seule manière de garantir un règlement pacifique du conflit qui respecte les objectifs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et tienne compte des préoccupations de sécurité légitimes des deux parties. Nous sommes convaincus que, quelles que soient les raisons et les motivations qui ont conduit au conflit, les parties et la communauté internationale ne doivent jamais considérer qu'il est irréversible. Dès lors qu'un dialogue est véritablement engagé, la paix peut surgir de l'obscurité des affrontements les plus complexes.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Puisque nous discutons aujourd'hui de la situation en Ukraine, nous sommes contraints une fois de plus de souligner les tactiques obstinément barbares que le Président Poutine emploie contre le peuple ukrainien. Le week-end dernier, l'Ukraine a marqué sa troisième fête de l'indépendance depuis l'invasion illégale de la Russie. Au lieu de célébrer, les Ukrainiens se battaient pour leur pays, leur terre et leurs familles. Ils se battent aussi au nom de tous nos pays, pour défendre les principes sur lesquels cette institution, l'ONU, a été fondée : chaque État Membre a droit au respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, et les frontières ne peuvent être redessinées par la force. Soyons clairs : en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine a droit de légitime défense. Le Royaume-Uni et d'autres alliés soutiennent pleinement l'Ukraine dans l'exercice de ce droit.

Le Président Poutine pensait que Kiev tomberait en quelques jours. Il avait tort, et le courage des Ukrainiens continue chaque jour de lui donner tort. La Russie est de plus en plus désespérée, comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui. Et plus elle l'est, plus les attaques deviennent lâches. Lundi, la Russie a déversé un déluge de missiles et de drones dans toute l'Ukraine, frappant de multiples zones civiles. D'autres frappes ont eu lieu dans la nuit de lundi et dans la matinée de mardi. Au moins sept personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées, et nous avons été profondément attristés d'apprendre qu'un ressortissant britannique, Ryan Evans, avait également été tué dans les récentes attaques. Les informations vérifiées font état de plus de 35 000 civils ukrainiens tués ou blessés depuis le début de l'invasion russe. Ces dernières attaques sont une preuve de plus que la Russie prend intentionnellement les infrastructures énergétiques civiles pour cible, ce qui fait courir le risque d'une nouvelle crise humanitaire cet hiver. Il faut le dire clairement : les attaques visant délibérément des civils ou des biens de caractère civil sont constitutives de crimes de guerre.

Dans le même temps, l'erreur d'appréciation de Poutine a des conséquences de plus en plus manifestes sur la population russe. À elle seule, l'attaque de cette semaine a coûté à la Russie près de 1,3 milliard de dollars et, d'après les estimations, plus de 1 000 soldats russes ont été tués ou blessés rien que lundi. Nous appelons donc une nouvelle fois la Russie à mettre fin à son invasion illégale

et à retirer immédiatement ses forces. L'appui que le Royaume-Uni et ses partenaires internationaux apportent à l'Ukraine ne faiblira pas. Nous resterons aux côtés du peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra pour garantir une paix juste et durable fondée sur les principes consacrés dans la Charte et le droit international.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Jenča pour son exposé.

Le peuple ukrainien, et avec lui la communauté internationale, a célébré le 24 août la trente-troisième fête de son indépendance, une indépendance que l'Ukraine défend courageusement depuis plus de 900 jours. Le 24 février 2022, la Russie entamait sa guerre d'agression contre un pays souverain qui ne la menaçait en rien. Depuis, les Ukrainiennes et les Ukrainiens exercent avec courage leur droit légitime à défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale. À travers cette lutte, ils mènent un combat pour défendre les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Deux jours après cette célébration, la Russie a lancé contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes l'attaque de drones et de missiles la plus massive depuis le début du conflit. Elle a conduit une nouvelle attaque dans la nuit du 26 au 27 août. Après 30 mois de guerre, elle continue de cibler les civils et les infrastructures civiles. Cela doit cesser : la Russie doit respecter le droit international humanitaire et mettre un terme à son agression.

Les Nations Unies ont établi des faits accablants commis par l'armée russe. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a documenté un recours généralisé et systématique à la torture et aux violences sexuelles. La France renouvelle sa condamnation des déportations illégales d'enfants ukrainiens. Cette année encore, le Secrétaire général a inscrit la Russie sur la liste d'infamie de son rapport annuel sur les enfants dans les conflits armés (S/2024/384). Elle continue de se rendre coupable de meurtres, de mutilations et de transferts illégaux d'enfants.

La France s'est mobilisée dès les premiers jours de l'agression russe pour que les auteurs de crimes commis en Ukraine soient identifiés et poursuivis, et leurs crimes documentés. Elle continuera de soutenir le travail de la Cour pénale internationale et des juridictions ukrainiennes. Elle salue l'autorisation donnée par le Parlement ukrainien de ratifier le Statut de Rome, ce qui facilitera les enquêtes. À quelques semaines du Sommet de l'avenir, alors que les dirigeants du monde entier s'apprêtent à se réunir autour du Secrétaire général pour discuter de notre avenir commun, la Russie doit cesser de déstabiliser

encore davantage un monde sur lequel pèsent déjà de graves menaces. Le chemin vers une paix en Ukraine est simple : la Russie doit immédiatement retirer ses troupes du territoire ukrainien dans ses frontières internationalement reconnues et mettre fin à son agression.

M^{me} **Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Plus de deux ans après le début de la guerre d'agression qu'elle a lancée contre l'Ukraine, la Russie continue d'afficher son mépris pour la paix et la sécurité mondiales, le droit international et le multilatéralisme. En ce moment même, les hostilités dans le nord-est de l'Ukraine se poursuivent sans relâche. Les récentes attaques menées dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Kherson et Sumy affectent les civils, provoquant dégâts, souffrances et destructions pour l'Ukraine et ses citoyens qui, chaque jour, paient le plus lourd tribut à cette guerre. Plus précisément, les conditions de sécurité dans les régions de Donetsk et de Sumy se sont considérablement détériorées ces dernières semaines, plusieurs villes ayant subi des bombardements intenses de la part des forces russes. Cette escalade a entraîné la perte de 16 civils, et 22 autres ont été blessés. En outre, les autorités locales ont émis un ordre d'évacuation obligatoire pour les familles avec enfants à Pokrovsk alors que les forces russes approchent, ce qui souligne la gravité des menaces auxquelles sont confrontées les personnes vivant au sein des communautés qui se trouvent en première ligne.

Aucun endroit en Ukraine n'est sûr. Le 20 août, une attaque visant un café pour enfants dans la région de Zaporizhzhia a causé la mort d'un garçon de 14 ans et blessé grièvement six autres enfants. Cette attaque alourdit encore le bilan des pertes civiles, notamment des enfants, en raison de l'utilisation par la Russie d'armes interdites, telles que les armes à sous-munitions et les armes explosives, dans les zones peuplées. Comme nous l'a dit aujourd'hui l'intervenant, le mois de juillet a été le plus meurtrier depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie. Malte appelle toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à assurer la protection des civils et des infrastructures civiles. Nous sommes solidaires du peuple ukrainien, ainsi que des travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour apporter une aide indispensable dans ces conditions difficiles.

Malte est profondément préoccupée par la multiplication des attaques des forces russes contre les infrastructures civiles ukrainiennes, notamment la frappe du 22 août contre un centre de transit pour personnes récemment déplacées, à Pokrovsk. Cette frappe a entraîné

24-25071 **13/22**

de graves dommages et, finalement, la fermeture du site pour des raisons de sécurité. Nous insistons une fois de plus sur le fait que les civils ne sont pas des cibles. Les enfants ne sont pas des cibles. Les infrastructures civiles ne sont pas des cibles. Les installations humanitaires ne sont pas des cibles. Ils sont tous protégés par le droit international humanitaire.

Nous nous félicitons des récents échanges de prisonniers de guerre facilités par les Émirats arabes unis et d'autres acteurs, et nous encourageons les parties à redoubler d'efforts pour ramener tous les prisonniers de guerre chez eux.

Nous restons pleinement convaincus que les auteurs de crimes graves au regard du droit international doivent répondre de leurs actes. Les auteurs ne peuvent et ne doivent pas rester impunis. À cette fin, nous réaffirmons notre plein appui au mandat de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Pour terminer, Malte continuera d'appeler au plein respect de la Charte des Nations Unies face à la guerre d'agression menée par la Russie. Nous réaffirmons également notre appui indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Miroslav Jenča, de ses observations. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

Cela fait plus de deux ans que nos appels répétés à une cessation immédiate des hostilités et à une désescalade restent lettre morte. Ce mépris total pour la paix est profondément préoccupant. Les civils restent les premières victimes de la guerre, alors que les principes fondamentaux du droit international humanitaire et les règles de la guerre, notamment les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, sont violés de manière constante et flagrante au quotidien. C'est absolument inadmissible. Compte tenu de la gravité de la situation, nous voudrions mettre l'accent sur les points essentiels suivants.

Premièrement, l'approche militaire s'est révélée irréaliste et intenable pour régler le conflit. Cette escalade menace désormais l'ensemble de la région, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour l'Europe et le monde entier.

Deuxièmement, nous demandons instamment aux parties au conflit de s'engager à nouveau à prendre immédiatement des mesures de confiance. Il est impératif de s'attaquer résolument aux griefs sous-jacents qui ont conduit à cette situation calamiteuse, par le dialogue et des négociations honnêtes.

Troisièmement, nous exhortons les parties belligérantes à cesser immédiatement les hostilités et à reprendre des négociations directes sans conditions préalables. Nous insistons sur le fait qu'il n'y a tout simplement pas d'autre solution que de s'engager dans un dialogue véritable et constructif en toute bonne foi.

Enfin, nous appelons au respect scrupuleux des garanties humanitaires et demandons aux parties de veiller à ce que les civils puissent se déplacer en toute sécurité et à ce que les fournitures essentielles soient acheminées sans entrave vers toutes les zones touchées.

Pour terminer, le Mozambique se déclare à nouveau pleinement convaincu qu'une solution politique et négociée est le seul moyen viable de mettre fin à ce conflit et de jeter les bases d'une paix durable et pérenne entre ces deux pays voisins. Vouloir, c'est pouvoir.

Le Président (parle en anglais) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Sierra Leone.

Je remercie la Slovénie et les États-Unis d'avoir demandé la tenue de la présente séance, ainsi que le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Miroslav Jenča, de son exposé fort utile. Je salue également la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

La Sierra Leone est profondément préoccupée par les conditions de sécurité et la situation humanitaire en Ukraine, qui continuent de se détériorer et de s'aggraver. Le conflit dure depuis deux ans et demi, sans aucune issue à l'horizon mais avec des victimes et des destructions d'infrastructures civiles toujours plus nombreuses. Ces derniers mois, le conflit s'est considérablement aggravé et le champ de bataille s'est étendu, puisque la Russie aurait intensifié son offensive vers le nord-est, et que l'Ukraine aurait continué d'étendre le champ de bataille dans la région de Koursk, en Fédération de Russie. Cette escalade et les gains revendiqués des deux côtés confirment qu'une solution militaire au conflit en Ukraine n'est clairement pas envisageable et soulignent que le dialogue et les négociations sont le seul moyen viable de régler le conflit.

La Sierra Leone est profondément préoccupée par l'approche stratégique apparente visant à annexer des territoires, et nous nous faisons donc l'écho de la déclaration du Secrétaire général selon laquelle

« [t]oute annexion du territoire d'un État par un autre État résultant de la menace ou de l'emploi de la force constitue une violation des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international ».

À cet égard, nous tenons également à rappeler la résolution 2202 (2015), dans laquelle le Conseil de sécurité réaffirme son plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. De même, nous affirmons notre plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Compte tenu de ce qui précède, nous demandons instamment à toutes les parties de créer les conditions propices à la tenue de pourparlers directs dans les plus brefs délais et d'œuvrer activement à la désescalade jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu puisse être instauré.

Alors que nous faisons face aux différentes complexités du conflit, notamment le contexte politique, il importe que nous continuions également à mettre en lumière les conditions de sécurité, qui continuent à se détériorer, avec des conséquences désastreuses sur la population civile. Au cours de la semaine écoulée, le nombre de victimes civiles et de blessés aurait augmenté tant dans les zones contrôlées par la Russie. En plus des chiffres de juillet, le mois le plus meurtrier depuis le début du conflit, la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a confirmé que six civils ont été tués et 32 autres blessés dans la région de Donetsk entre le 22 et le 25 août, et qu'il y a eu 14 victimes civiles dans la région de Sumy.

Comme nous l'avons indiqué, les attaques incessantes ont également endommagé de nombreuses installations civiles en Ukraine et en Russie. Les attaques auraient continué à viser les installations électriques et gazières ukrainiennes, ainsi que des sites où l'Ukraine affirme stocker des armes occidentales. Par exemple, les attaques récemment signalées dans 15 régions d'Ukraine ont gravement endommagé les infrastructures, privant d'électricité 250 000 familles et entreprises dans la région de Sumy, ont perturbé l'approvisionnement en eau et ont endommagé les infrastructures ferroviaires. L'une des dernières centrales électriques du pays, une centrale hydroélectrique située au nord de Kyïv, a été l'une des cibles les plus récentes, et les dégâts qu'elle a subis seraient encore en cours d'évaluation.

À l'approche du troisième hiver en Ukraine depuis le début du conflit en février 2022, ces attaques contre des infrastructures énergétiques continuent d'infliger de graves souffrances à des millions de personnes. La Sierra Leone rappelle que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Nous appelons toutes les parties à veiller au respect du droit international en vigueur, y compris du droit international humanitaire.

Nous notons que pour répondre aux besoins spécifiques à l'hiver, la communauté humanitaire a lancé le plan d'intervention hivernal 2024-2025, dans le cadre duquel 492,1 millions de dollars sont nécessaires pour apporter à 1,8 million de personnes une assistance humanitaire critique pendant cette période, comme indiqué dans le plan de réponse aux besoins humanitaires 2024. Le plan vise à appuyer les efforts de préparation et d'intervention en temps voulu. La Sierra Leone appelle la communauté internationale à soutenir financièrement ce plan afin de répondre aux besoins urgents de la population, d'améliorer les conditions de vie et d'assurer l'accès aux services de base.

Pour terminer, en nous appuyant sur le caractère sacro-saint de la Charte des Nations Unies et de ses principes, y compris le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres, nous appelons de nouveau au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Fédération de Russie à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues.

La Sierra Leone appelle une fois de plus les parties au conflit à déployer des efforts diplomatiques de bonne foi en vue d'un règlement pacifique. Nous nous félicitons donc de l'échange de prisonniers de guerre, qui a été facilité par les Émirats arabes unis. Des mesures concrètes doivent être prises en vue d'une cessation immédiate des hostilités. Nous exhortons les parties au conflit à mener un dialogue constructif, notamment sur leurs préoccupations légitimes, en vue de trouver une solution politique et diplomatique, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai bref. Le représentant de la Fédération de Russie, qui a une fois de plus quitté la salle

24-25071 **15/22**

immédiatement après avoir prononcé une déclaration pleine de mésinformation, de désinformation, de mensonges et de propagande, s'est vanté d'avoir libéré certaines parties de l'Ukraine et, en substance, d'en avoir pris possession. L'Ukraine n'est pas un territoire russe qui peut être libéré et dont on peut prendre possession. L'Ukraine est un État souverain et indépendant, et elle le restera. Les États-Unis et leurs alliés continueront d'aider l'Ukraine dans ses efforts de légitime défense. Les efforts déployés par la Russie pour redessiner les frontières de l'Ukraine, comme l'ont déclaré de nombreux États Membres, constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Alors que la Russie, qui est, ne l'oublions pas, un membre permanent du Conseil de sécurité, continue de frapper au cœur la Charte, les États-Unis et d'autres États Membres partageant les mêmes vues continueront de la défendre et de s'opposer à la guerre d'agression brutale menée par Moscou.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (parle en anglais): Je prends note de l'occupation continue du siège de l'Union soviétique par un jeune subalterne, seul et triste, de la Mission permanente de la Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le début de la semaine a de nouveau été marqué par des frappes de missiles et de drones intenses et massives lancées par la Russie contre l'Ukraine, principalement contre nos infrastructures énergétiques critiques, nos installations industrielles et des immeubles résidentiels. Lundi 26 août, la Russie a lancé au moins 109 drones et 127 missiles de différents types, y compris des missiles de croisière, balistiques et balistiques aéroportés, sur 15 régions ukrainiennes et sur la capitale, Kyïv. Les forces de défense ukrainiennes ont réussi à intercepter 102 missiles et 99 drones. Hier, le 27 août, la Russie a lancé 81 drones et 10 missiles sur 16 régions ukrainiennes, et 60 drones et cinq missiles ont été abattus. Nous exprimons de nouveau notre gratitude à tous les alliés qui contribuent à renforcer la défense aérienne de l'Ukraine et, ainsi, à sauver des vies.

Néanmoins, les missiles et les drones qui n'ont pas été interceptés ont causé de graves dommages et fait d'autres victimes. L'une d'elles a été tuée dans un appartement de la ville de Lutsk, à la suite d'une attaque de drone. Les images montrent clairement qu'avant la frappe, le drone n'a subi aucune interférence extérieure. Il n'a pas été bloqué ou intercepté. Il a tout d'abord atteint une altitude de 100 à 150 mètres, a repéré sa cible et a entamé

sa trajectoire précise vers celle-ci. La centrale hydroélectrique de Kyïv et son barrage figurent parmi les cibles russes qui ont été touchées lundi. Le rêve des Russes en attaquant cette installation est qu'ils peuvent reproduire ce qu'ils ont réussi à faire à Kakhovka en juin 2023, c'està-dire détruire le barrage et inonder les territoires situés en aval le long du Dniepr, dans ce cas, la capitale de l'Ukraine et sa périphérie, les zones les plus densément peuplées du pays.

Depuis plus de deux ans, l'Ukraine résiste à la plus grande terreur aérienne de l'histoire de l'humanité. Depuis le début de l'invasion à grande échelle, la Russie a lancé plus de 9600 missiles, près de 14000 drones d'attaque et plus de 33 000 bombes d'aviation téléguidées. Il faut se représenter cette quantité d'armes mortelles larguées sur nos maisons, nos écoles, nos hôpitaux et nos centrales électriques. Le coût de ces attaques est difficile à calculer. Pour la seule journée du 26 août, la Russie a dépensé environ 1,3 milliard de dollars pour bombarder l'Ukraine. Cet argent aurait pu être consacré à améliorer la vie des Russes ordinaires, dont un quart n'a jamais eu accès à des réseaux d'assainissement centralisés, selon les données de l'ONU. Mais nous parlons de la Russie et de son régime criminel, un régime qui a plongé son pays dans une crise profonde. La crise russe est caractérisée par un mépris total pour la vie humaine, tant celle des citoyens russes que de ceux d'autres nationalités, un manque d'humanité et de moralité, et une impuissance croissante, tant sur le plan interne que sur la scène internationale. C'est pourquoi la Russie compte utiliser ses recettes pour tuer des Ukrainiens.

Parmi les attaques ignobles les plus récentes, citons la frappe lancée le 9 août contre un supermarché dans le centre de Kostiantynivka, dans la région de Donetsk. Un missile russe a tué au moins 14 civils, dont trois enfants, et en a blessé 44 autres. Le 20 août, un obus d'artillerie russe a frappé une aire de jeux pour enfants dans le village de Mala Katerinivka, dans la région de Zaporizhzhia, tuant un enfant et en blessant trois autres. Le 25 août, la Russie a délibérément pris pour cible un hôtel de la ville de Kramatorsk, dans la région de Donetsk, à l'aide d'un missile Iskander. Une équipe de Reuters, ainsi que des habitants et des travailleurs locaux, font partie des victimes de cette frappe. Malheureusement, un conseiller britannique à la sécurité a été tué et deux journalistes ont été blessés, dont un grièvement. Ce ne sont là que quelques-uns des crimes de guerre barbares commis par la Russie, qui doivent tous être condamnés et punis.

Il existe une distinction claire entre les parties dans cette guerre. La Russie tente d'anéantir l'Ukraine, ce qui explique qu'elle prenne pour cible des immeubles résidentiels, des magasins et des infrastructures critiques. L'Ukraine veut mettre fin à la violence et affaiblir les capacités d'attaque de la Russie. Nous visons donc des cibles militaires légitimes, y compris des endroits où se concentrent des forces et du matériel russes, ainsi que des dépôts d'armes et de carburant, et des centres logistiques.

Récemment, les forces ukrainiennes ont attaqué les bases aériennes militaires de Savasleyka, dans la région de Novgorod, et de Marinovka, dans la région de Volgograd. Ces attaques ont endommagé ou détruit des avions de combat et des armes, y compris des missiles aériens guidés. Nous continuerons d'éliminer le potentiel de combat de la Russie, quels que soient les menaces que le représentant de Poutine profère ici et les mensonges qu'il répand. Lui répondre ne serait qu'une perte de temps et un gaspillage des ressources de l'ONU. Il n'a aucune influence sur le processus décisionnel de son pays. Sa capitale ne tient pas compte de ses comptes rendus, et elle ne le ferait pas même s'il rapportait la vérité.

C'est pourquoi je préfère m'adresser aux membres du Conseil de sécurité qui, bien qu'ils tolèrent la présence toxique de l'envoyé de Poutine dans cette salle, sont conscients de l'ampleur des menaces qui pèsent à la fois sur la sécurité internationale et sur la crédibilité du Conseil. Nous les prions instamment, ainsi que tous les partenaires, d'envisager deux décisions spécifiques pour nous aider à mettre fin plus rapidement à la terreur russe. Premièrement, nous les exhortons à reconnaître le droit de l'Ukraine de mener des frappes à longue portée sur toutes les cibles militaires légitimes sur l'ensemble du territoire russe. Deuxièmement, nous leur demandons instamment de mobiliser les capacités de défense aérienne de leurs partenaires afin d'abattre les missiles et les drones qui se trouvent à proximité de leur espace aérien. Aucune de ces mesures ne constitue une surenchère. Au contraire, elles dissuaderont la Russie et réduiront la terreur et le nombre de victimes.

À l'heure actuelle, la Russie met tout en œuvre pour avancer dans le Donbas. Les commandants militaires russes ont recours à toutes les méthodes traditionnelles, y compris les attaques continues de chair à canon et la destruction complète des localités, ne laissant derrière eux que la vision d'un paysage lunaire. En ce moment, la Russie est en train de raser Pokrovsk, dans la région de Donetsk, et cherche à avancer sur les ruines de cette ville qui ne compte plus aucun habitant ni bâtiment intact. C'est

ce que la Russie qualifie de libération du Donbas. Des dizaines de villes et de villages du Donbas ont été complètement détruits et dépeuplés au cours de cette libération.

L'Ukraine continuera de se battre contre cette barbarie des temps modernes, et ce, en tout lieu, y compris sur le territoire de la Russie. C'est pourquoi l'Ukraine ne pouvait rester les bras croisés face à l'accroissement de la puissance militaire russe dans la région de Koursk et à ses préparatifs en vue d'attaques contre la région ukrainienne de Sumy, dans la même veine que l'offensive russe lancée contre Kharkiv depuis la région de Belgorod en mai. Face à ce danger, l'Ukraine a lancé une opération défensive dans des zones désignées de la région de Koursk. Ces actions préventives ont permis de réduire le risque immédiat d'occupation de Sumy. Preuve de la confusion du dictateur, celui-ci n'a pas trouvé la force ni le courage de se présenter devant le public pendant plusieurs jours.

Récemment, une vérité désagréable a été révélée : les conscrits mal équipés et inexpérimentés sont abandonnés par leurs commandants et se rendent facilement, les biens appartenant à des entreprises et des résidents locaux sont massivement pillés par les soldats russes. Par le passé, les Russes, contaminés par la propagande, avaient qualifié de truquées des vidéos similaires de pillards russes filmées en Ukraine. Aujourd'hui, ils sont choqués par les images provenant de la région de Koursk, où des soldats russes ont de nouveau commis des vols, cette fois-ci au détriment de leurs propres concitoyens.

Dans le cadre de l'opération menée dans la région de Koursk, l'armée ukrainienne respecte scrupuleusement le droit international humanitaire. En outre, nous n'avons pour ces régions aucun projet politique qui soit en contradiction avec la Charte des Nations Unies. Je tiens à souligner que l'objectif de l'opération est strictement défensif. Dans le même temps, l'Ukraine met en place des administrations militaires pour garantir l'ordre et une vie normale à la population locale. De nombreuses séquences vidéo, ainsi que des reportages des médias internationaux, prouvent que les militaires ukrainiens traitent humainement la population civile locale, ainsi que les prisonniers de guerre russes. Ces derniers sont retenus en toute sécurité par les Ukrainiens, et l'Ukraine est prête à les échanger rapidement contre des prisonniers de guerre ukrainiens. L'échange de dimanche démontre notre détermination à faire libérer au plus vite de la captivité russe tous nos soldats et les civils détenus illégalement.

Contrairement au traitement humain réservé par l'Ukraine aux prisonniers de guerre russes, nos soldats capturés par la Russie sont confrontés à la cruauté et à la

24-25071 **17/22**

torture. Malheureusement, d'autres crimes ont récemment été recensés contre des prisonniers de guerre ukrainiens. Ainsi, le Bureau du Procureur général de l'Ukraine enquête sur des images apparues le 17 août et montrant des soldats de la 155^e brigade d'infanterie de marine russe avec, à l'arrière-plan, ce qui semble être la tête coupée d'un soldat ukrainien sur un pieu.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des soldats ukrainiens détenus dans les prisons russes, car ils restent soumis à des mauvais traitements et à des actes de torture pouvant entraîner la mort. En juillet, le prisonnier de guerre ukrainien Oleksandr Ishchenko, ancien soldat de la 12e brigade des forces spéciales Azov de la Garde nationale ukrainienne, a été tué dans un centre de détention de Rostov, en Russie. Selon un rapport d'autopsie établi en Ukraine, sa mort a été causée par un traumatisme par objet contondant à la poitrine, de multiples fractures des côtes et un état de choc.

L'utilisation de la torture en captivité, y compris avec des conséquences fatales, est une pratique délibérée et autorisée à laquelle se livre la partie russe. Comme Danielle Bell. Cheffe de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, l'a récemment déclaré lors d'une interview avec un présentateur de la télévision néerlandaise, « la torture est une pratique régulière et répandue, qui touche plus de 95 % des prisonniers ». Dans le même temps, elle a souligné que le traitement des prisonniers de guerre russes en Ukraine était totalement différent et que la communauté internationale avait effectivement accès à ces prisonniers. Nous restons convaincus que le Conseil de sécurité doit se pencher sur la situation épouvantable des prisonniers de guerre ukrainiens qui subissent mauvais traitements et tortures aux mains de la Russie. Nous réaffirmons également qu'il est inadmissible que la Russie exclue les militaires d'Azov des échanges de prisonniers, et nous demandons qu'il soit mis fin à cette pratique honteuse.

L'Ukraine reste attachée au processus de paix, qui vise à mettre fin à la violence, aux hostilités et aux violations du droit international. La paix globale, juste et durable doit être fondée sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et elle le sera. C'est le cœur de la formule de paix de l'Ukraine, dont la mise en œuvre est en bonne voie.

La réunion élargie du groupe de travail sur la sécurité énergétique a eu lieu le 22 août pour discuter de la contribution au cadre de paix qui sera présenté à la deuxième Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine. Cette conférence sur la sécurité énergétique a permis de lancer une série d'événements visant à mettre en œuvre les accords conclus lors de la première Conférence, organisée en Suisse. Nous encourageons tous les États épris de paix à participer au processus en cours et à contribuer au rétablissement du droit international et de l'architecture de sécurité multilatérale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

M. Lambrinidis (parle en anglais): J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, s'associent à la présente déclaration.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé. Cet exposé, qui fait suite à une nouvelle série d'attaques russes de grande ampleur, nous a rappelé une fois de plus, s'il en était besoin, les conséquences dramatiques de l'agression illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine et son peuple.

Samedi dernier, deux ans et demi jour pour jour après que la Russie a lancé son invasion à grande échelle, des millions d'Ukrainiens ont célébré la fête de leur indépendance, une indépendance obtenue de haute lutte et que la Russie s'efforce de réduire à néant, par la force, depuis deux ans et demi. Au nom de cette indépendance, l'Ukraine a pour sa part été contrainte d'exercer son droit naturel à la légitime défense pour protéger et rétablir son intégrité territoriale et préserver son existence en tant que pays indépendant, souverain et Membre de l'Organisation des Nations Unies. Conformément au droit international, l'Ukraine a le droit de prendre des mesures pour se protéger contre les attaques russes. Et conformément au droit international, la Russie doit respecter pleinement l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice en mars 2022 et retirer immédiatement et sans condition l'ensemble de ses troupes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

Alors que les Ukrainiens défendent courageusement leur pays, la Russie intensifie ses attaques contre les infrastructures civiles, y compris le secteur énergétique ukrainien. Non seulement elle ne retire pas ses troupes, mais elle intensifie ses attaques illégales. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le mois de juillet a été le plus meurtrier pour les civils depuis près de deux ans, avec au moins 219 morts et plus de 1000 blessés, dont 60 enfants. Nous appelons de nouveau la Russie à cesser immédiatement et

inconditionnellement ses frappes aériennes systématiques contre les civils et les infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine, qui violent le droit international humanitaire. Lundi, lors de l'une de ses plus importantes frappes aériennes depuis le début de son agression, la Russie a touché la centrale hydroélectrique de Kyïv. L'ONU a rassemblé de nombreuses preuves des attaques de la Russie contre des infrastructures énergétiques et de son recours à ce que l'on appelle des doubles frappes, par lesquelles elle emploie des armes de haute précision pour frapper deux fois le même endroit dans un court intervalle, causant ainsi des pertes supplémentaires parmi les civils et les premiers intervenants.

La Russie fait preuve du même mépris pour le bien-être des civils dans les zones qu'elle occupe temporairement, en empêchant illégalement l'acheminement de l'aide humanitaire. L'ONU souligne fréquemment à quel point il est difficile d'atteindre les civils dans les zones temporairement occupées par la Russie. On estime qu'en conséquence, 1,5 million de personnes sont privées d'aide humanitaire. Conformément au droit international humanitaire, la Russie a l'obligation de faciliter l'accès total, sûr, rapide et sans entrave de tous les civils dans le besoin à l'aide humanitaire. Nous restons en outre profondément préoccupés par le sort de tous les enfants ukrainiens illégalement déportés et transférés en Russie et au Bélarus.

La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression et des autres violations les plus graves du droit international auxquelles ils se livrent, ainsi que des dégâts considérables causés par la guerre. Garantir l'obligation de rendre des comptes pour les violations du droit international permet de rendre justice aux victimes des atrocités commises et de prévenir de futures violations. En revanche, l'absence d'application du principe de responsabilité ne fait qu'enhardir l'agresseur et ses complices.

Je réaffirme le soutien de l'Union européenne en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations Unies. À cette fin, la Russie, l'agresseur, doit mettre fin à sa guerre d'agression et retirer toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine. Les autres pays doivent s'abstenir de tout acte pouvant être assimilé à de la complicité. L'Union européenne se félicite des résultats de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine qui s'est tenu en juin. Nous demandons à tous les pays de continuer à soutenir une paix globale, juste et durable, fondée sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et le droit international.

Je voudrais conclure en réaffirmant une fois de plus le soutien indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues – à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, et certainement à celles de l'Ukraine. Nous continuerons à soutenir l'Ukraine et à défendre la Charte des Nations Unies face à l'agression illégale de la Russie, et ce, aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Feruță (Roumanie) (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous donner la possibilité de participer à la séance d'aujourd'hui. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Cette semaine, les membres du Conseil sont rentrés d'une visite à Genève au cours de laquelle ils ont commémoré le soixante-quinzième annniversaire de l'adoption des Conventions de Genève. Aujourd'hui, ces engagements, pris par la communauté internationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, continuent d'être sérieusement mis à mal. Nous ne parvenons pas à mettre un terme aux souffrances des civils, victimes innocentes d'une guerre d'agression. Nous réaffirmons la nécessité de garantir l'accès du personnel humanitaire de l'ONU afin de distribuer une aide vitale aux civils ukrainiens. Il est impératif de protéger les travailleurs humanitaires contre les attaques aveugles.

Depuis plus de deux ans et demi, l'Ukraine s'appuie sur une disposition juridique de la Charte des Nations Unies, à savoir son droit naturel de légitime défense. La paix doit être fondée sur la Charte et les principes fondamentaux du droit international. La Roumanie soutient l'initiative de paix du Président Zelenskyy, seul moyen de parvenir à une paix juste et durable. Nous espérons que cette promesse de paix donnera des résultats avant la fin de l'année. Un échec à cet égard se traduira par un nouvel hiver difficile pour les civils ukrainiens. Les perturbations dans l'offre de chauffage pourraient déclencher une nouvelle vague de personnes déplacées ou de réfugiés pendant l'hiver.

Nous demeurons très préoccupés par la poursuite des attaques de la Fédération de Russie contre les civils et les infrastructures civiles critiques de l'Ukraine, qui mettent en danger la population de l'Ukraine et des États voisins. Je voudrais également aborder la question de la sûreté nucléaire. La résolution 78/316 de l'Assemblée générale, intitulée « Sûreté et sécurité des

24-25071 **19/22**

installations nucléaires de l'Ukraine, notamment de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia », adoptée le mois dernier, demande l'arrêt immédiat des attaques menées par la Fédération de Russie contre des infrastructures énergétiques critiques de l'Ukraine, qui accroissent le risque d'un accident nucléaire plus ou moins grave dans toutes les installations nucléaires de l'Ukraine. Nous réaffirmons cet impératif et notre appui au travail de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. Un autre message que ma délégation souhaite faire passer est le suivant : il n'y a pas de place pour des actes irresponsables contre les installations nucléaires ou sur les sites de ces installations.

La paix en Ukraine ne peut être réalisée sans obligation de rendre des comptes. La Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale se sont toutes deux prononcées conformément à leur mandat, et leurs décisions doivent être pleinement respectées et mises en œuvre. Nous continuons à soutenir fermement leurs activités judiciaires et appelons au respect de leur indépendance.

Enfin, alors que nos dirigeants se préparent à se rendre à l'ONU le mois prochain pour le Sommet de l'avenir, nous devons réaffirmer notre attachement, non seulement en paroles et en esprit mais aussi par des mesures concrètes, pour qu'ils ne soient pas un simple slogan, aux nobles buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Cette agression reste aussi injustifiée aujourd'hui qu'elle l'était il y a 30 mois, et cela ne changera pas avec le temps. On ne négocie pas les principes. Les seules variables sont nos actes et notre comportement. Il est absolument nécessaire d'inverser la tendance actuelle et de rétablir le plein respect de la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

M^{me} **Landi** (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Jenča de son exposé.

Le 24 août, nous avons célébré le trente-troisième anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine, une journée dédiée à la célébration de l'histoire, de la culture et de l'identité uniques de l'Ukraine, mais aussi du droit de choisir librement son avenir et ses aspirations. Les pays nordiques maintiennent leur soutien inébranlable à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de

l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. À peine 48 heures après le jour de l'indépendance de l'Ukraine, la Russie a lancé une attaque majeure de missiles sur les régions de Kyïv, Odesa, Vinnytsia, Zaporizhzhia, Kremenchuk, Dnipro, Khmelnytskyi, Kropyvnytskyi, Kryvyi Rih, Lviv, Rivne et Ivano-Frankivsk, ciblant des civils innocents et des infrastructures critiques. Cela montre une fois de plus le mépris flagrant de la Russie à l'égard du droit international. Nous condamnons fermement ces attaques odieuses. Ces frappes aériennes massives font partie des plus graves depuis le début de la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie.

L'objectif de la Russie reste d'assujettir l'Ukraine. Dans les régions qu'elle occupe temporairement, la Russie sème la mort, la terreur et la destruction. Personne ne souhaite plus la paix que l'Ukraine, dont le peuple continue de subir les conséquences de l'agression russe. Mais il ne peut s'agir d'une paix à tout prix. À la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, qui a eu lieu en juin dernier en Suisse, une centaine de pays et organisations internationales du monde entier se sont réunis pour réaffirmer leur appui à un règlement pacifique fondé sur le droit international, y compris la Charte des Nations Unies. La Conférence a confirmé une nouvelle fois le large appui international au processus de paix et a véhiculé une forte volonté politique de régler les problèmes concrets liés à la sécurité alimentaire et nucléaire, aux personnes privées de liberté et aux personnes déportées. Le communiqué conjoint de la Conférence fait écho à un message commun exprimé dans les innombrables déclarations faites au Conseil et dans les sept résolutions adoptées par l'Assemblée générale, à savoir que nous avons tous la responsabilité partagée d'œuvrer à la promotion d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base de la Charte des Nations Unies et conformément à la formule de paix de l'Ukraine.

Le mois dernier, l'Assemblée générale a adopté la résolution intitulée « Sûreté et sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine, notamment de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia » (résolution 78/316). Les pays nordiques se félicitent de la détermination constante de la communauté des Nations Unies à œuvrer en faveur de la paix en Ukraine, comme en témoigne l'adoption d'une résolution sur cette question importante. Malgré cela, les attaques systématiques et préjudiciables de la Russie contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine se poursuivent sans relâche. La Russie a choisi une fois de plus d'utiliser comme arme l'approvisionnement en énergie et les livraisons d'énergie essentielles. Les pays nordiques

sont fermement attachés au point 3 de la formule de paix de l'Ukraine, sur la sécurité énergétique, et nous sommes déterminés à aider l'Ukraine à reconstruire son infrastructure énergétique. Nous rappelons que les attaques visant les civils et les biens de caractère civil sont strictement interdites par le droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. Alors que 14,6 millions de personnes ont déjà besoin d'une aide humanitaire en Ukraine, nous sommes confrontés à une dure réalité : si la Russie ne met pas immédiatement fin à ses attaques et si l'infrastructure énergétique n'est pas rapidement reconstruite, les conséquences pour la population civile seront graves au cours de l'hiver qui approche à grands pas.

Pour terminer, les pays nordiques réaffirment leur appui indéfectible aux principes fondateurs de l'ONU, notamment l'inviolabilité de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États. Nous appelons la Russie à cesser toutes les hostilités et à retirer ses forces de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous nous tiendrons aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (parle en anglais): Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter l'Ukraine à l'occasion de sa fête de l'indépendance, qui a été célébrée il y a quelques jours. Pour citer le Président de la République de Pologne, Andrzej Duda, qui s'est rendu à Kyïv ce jour-là:

« Nous sommes ici aujourd'hui pour montrer que les voisins de l'Ukraine sont aux côtés de l'Ukraine, que l'Ukraine n'est pas seule et que nous n'avons pas peur ».

La guerre menée par la Russie doit nous rappeler à tous que l'indépendance, que nombre de nos sociétés tiennent pour acquise, ne va en fait pas de soi et doit parfois être défendue à un coût très élevé.

Il est regrettable que malgré la tenue d'un nombre important de séances du Conseil au cours des deux dernières années et demie, il n'y ait pas d'avancée dans le débat en raison de la poursuite de la guerre illégale et barbare de la Russie contre l'Ukraine. La dure réalité est que Moscou n'a pas l'intention d'y mettre fin de sitôt. Les récentes attaques aériennes massives, commises à l'aide de centaines de missiles et de drones, qui ont frappé divers endroits partout en Ukraine, montrent clairement les intentions de l'agresseur.

Dans ce contexte, je voudrais informer les membres des violations répétées de l'espace aérien polonais, et donc de l'espace aérien de l'OTAN, par les attaques aériennes russes, que la Pologne condamne avec force. Nous observons depuis quelque temps une augmentation considérable de ces agissements. Ils déstabilisent l'environnement de sécurité européen et constituent une menace pour les infrastructures, la population civile et le trafic aérien. Nous exhortons la Russie à cesser ses attaques contre les infrastructures critiques et appelons tous les États à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité énergétique de l'Ukraine, notamment celle de l'infrastructure de production d'énergie nucléaire. Il pourrait s'agir, par exemple, d'assurer la défense aérienne autour des infrastructures critiques, de fournir des pièces de rechange et des groupes électrogènes, ainsi que d'augmenter les exportations d'énergie.

La Pologne condamne une nouvelle fois, avec la plus grande fermeté, les attaques odieuses qui se poursuivent contre l'Ukraine. Moscou fait preuve d'un mépris total pour le droit humanitaire, ce qui fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils.

D'une manière générale, l'agression de la Russie contre l'Ukraine contraste fortement avec nos efforts pour construire un monde stable et pacifique fondé sur le respect des principes universels et du droit international, avec la Charte des Nations Unies en son centre. Il est essentiel que la communauté internationale en soit convaincue : Moscou cherche à remplacer ce noble concept par un autre, en vertu duquel la puissance militaire pure et simple est le principe de base régissant les relations entre les États. Une telle approche des relations internationales n'est pas et ne doit jamais être acceptée. Nous tenons également à souligner les répercussions plus larges des agissements de Moscou, qui contribuent à l'instabilité économique et menacent la sécurité non seulement de l'Europe, mais aussi d'autres régions du monde.

L'Ukraine a tout à fait le droit de se défendre et de protéger ses citoyens et sa souveraineté, tout en prenant toutes les mesures nécessaires conformément au droit international. Il est de notre devoir commun d'aider la victime de l'agression à défendre ses droits fondamentaux découlant de la Charte des Nations Unies. Dans les circonstances actuelles, toute tentation de recourir à la politique de conciliation doit être résolument rejetée. Le gel du conflit n'apportera pas une paix durable en Ukraine, car la Russie profitera de cette pause pour se réorganiser en vue de commettre une nouvelle attaque. Les actions illégales, qui se poursuivent, doivent être condamnées et

24-25071 **21/22**

non récompensées. Il n'y a qu'une seule façon de mettre fin à ce conflit : la Russie doit retirer ses forces d'Ukraine et mettre fin à l'agression.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lettonie.

M. Ilgis (Lettonie) (parle en anglais): J'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie. Nous nous associons à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Miroslav Jenča, de son exposé.

Une fois de plus, la Russie a attaqué les villes et la population ukrainiennes. Lundi 26 août, la Russie a lancé 127 missiles et 109 drones de combat Shahed. Les attaques qui ont eu lieu juste après la fête de l'indépendance de l'Ukraine, le week-end dernier, ont mis la majeure partie du pays à rude épreuve pendant huit heures. Ces faits sont considérés comme l'attaque aérienne russe la plus importante depuis le début de l'invasion à grande échelle en 2022, visant la capitale ukrainienne Kyïv et les villes de Lviv, Odesa, Kharkiv et Zaporizhzhia, entre autres. À maintes reprises, la Russie a délibérément pris pour cible des infrastructures civiles et critiques, à savoir des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des installations gazières et des centrales électriques, et a notamment tenté, en vain, de détruire le barrage de la centrale hydroélectrique de Kyïv. Cette infrastructure énergétique est indispensable pour fournir des services de base aux personnes dans leurs foyers, leurs écoles et leurs hôpitaux.

Le 14 août, deux travailleurs humanitaires sont décédés dans un hôpital de Kherson après avoir été blessés par des bombardements russes. La semaine dernière, les forces russes ont attaqué un hôtel dans la ville de Kramatorsk, tuant un employé de Reuters et blessant quatre autres journalistes internationaux, dont un journaliste letton. Il s'agit là de violations flagrantes du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies.

Les États baltes condamnent avec force les actions criminelles de la Russie dans le cadre de la guerre

d'agression à grande échelle, illégale et non provoquée qu'elle mène contre l'Ukraine. Nous appelons l'agresseur à retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous demandons également au Bélarus, à l'Iran et à la République populaire démocratique de Corée de cesser d'aider la Russie à mener sa guerre cruelle contre l'Ukraine. Les forces armées bélarussiennes ont concentré un nombre important de moyens militaires le long de la frontière avec l'Ukraine, ce qui constitue une escalade injustifiée. Les États baltes s'associent à l'appel lancé par l'Ukraine aux forces bélarussiennes pour qu'elles se retirent de la frontière ukrainienne. Nous restons prêts à limiter davantage la capacité de la Russie de mener cette guerre et nous demandons instamment à tous les pays de ne fournir aucun soutien matériel ou autre à la guerre d'agression de la Russie.

La Russie et ses dirigeants doivent être tenus responsables du crime d'agression par une juridiction internationale bénéficiant d'un large appui et d'une grande légitimité. Nous appuyons pleinement l'ordonnance contraignante de la Cour internationale de Justice enjoignant à la Russie de mettre un terme à son offensive militaire contre l'Ukraine, ainsi que les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre des hauts responsables politiques et militaires russes, et nous exhortons la communauté internationale à les mettre en œuvre.

Les États baltes appuient l'initiative de paix de l'Ukraine et encouragent les autres Membres de l'ONU à s'y associer. Nous nous félicitons des résultats de la Conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine qui a eu lieu en Suisse en juin dernier, et nous encourageons tous les pays à continuer d'appuyer la paix sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les États baltes appuient vigoureusement l'exercice, par l'Ukraine, de son droit naturel de légitime défense et réaffirment leur pleine solidarité avec l'Ukraine dans la restauration de son intégrité territoriale et de sa souveraineté à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La séance est levée à 17 heures.